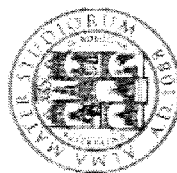


Indice

CRISTINA MINELLE et LAURE PICARD, <i>Avant-propos</i>	pag. 3
Saggi e Studi	
VERONICA CAPELLARI, <i>L'immigrant et l'Amérindien: deux nouvelles voix sur la scène québécoise</i>	5
JULIO HONSOBURGER, <i>Le travail du négatif dans l'œuvre romanesque de Réjean Ducharme: la palatine d'Infolame</i>	15
PHILIPPE MISTREY, <i>Prologomènes à une typologie de la chute dans la nouvelle québécoise</i>	23
SOMIA MUSKULA, <i>L'imaginaire japonais et ses contradictions chez Akis Shimazaki et Ayaka Fujimori: deux écrivains francophones d'origine nipponne</i>	33
CATHERINE PAËS, <i>La traduction du théâtre québécois en Italie</i>	51
FRANCIS PROVENZANO, <i>Caglian, Larasi, Roy et la genèse de l'historiographie littéraire au Québec: analyse comparée de l'efficacité discursive</i>	69
JULIE ANNE ROBERTS, <i>La relation mère-fille dans «La femme de ma vie» de Françoise Noël</i>	89
PIOTR SAMARSKI, <i>Les certitudes migrantes et le récit indigène: «Paris sans chapeaux» de Dawid Islermann</i>	101
DOROTHÉE VANDERMAED NIELSEN, <i>L'interférence générique dans l'écriture dramatique contemporaine au Québec: tendances et exemples</i>	121
Recensioni	
L. DUBOIS, <i>L'état critique de la littérature</i> (D. Catenaro Catenaro)	131
CH. BARDOLLE, <i>I fiori del male</i> , traduzione di G. Caramori, introduzione e commento di L. Piffrenschaff (P. Tamassia)	134
G. SAND, <i>Œuvres complètes</i> , 1829-1851, <i>George Sand avant Indiana</i> , sous la direction de B. Didier, édition critique publiée par Y. GASTAGNARET (M. Hecquet)	157
Pubblicazioni ricevute e Schede	141



Publicato con contributi dell'Università di Bologna
del Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere Moderne
e dell'Associazione des Jeunes Chercheurs Européens en Littérature Québécoise

AVANT-PROPOS

CRISTINA MINELLE et LAURE PICARD

Les articles réunis dans ce dossier sont le résultat du VI^e Colloque de l'Association des Jeunes Chercheurs Européens en Littérature Québécoise (AJCELQ) qui a eu lieu à Venise (23-24 novembre 2006). C'était le premier rendez-vous qui nous attendait en qualité de responsables de l'association et nous avons vécu cette aventure comme une grande occasion pour tisser de nouveaux liens, renforcer des relations déjà consolidées, donner la parole aux chercheurs en début de carrière, offrir notre modeste contribution pour la diffusion des études québécoises.

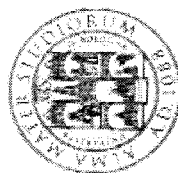
Le choix de Venise comme ville qui accueillait le colloque a certainement été orienté par le soutien que nous avons reçu de l'Université Ca' Foscari, notamment du Dipartimento di Studi Europei e Postcoloniali. Nous nous sommes vite aperçus que c'était un choix particulièrement heureux, non seulement parce que l'attrait de cette ville unique au monde était une raison de plus pour y participer, mais surtout à cause de la «nature» du lieu: Venise est un endroit historiquement et culturellement favorable à la rencontre, à l'échange, au dialogue. Comment imaginer un décor plus suggestif pour un rendez-vous de chercheurs provenant de plusieurs pays?

Venise, donc, comme carrefour d'idées et de parcours de recherche; la littérature du Québec comme fil rouge des interventions et des différentes réflexions, illustrant une multiplicité de points de vue; le souvenir de Franca Marcato Falzoni comme guide idéal de la rencontre. Le colloque a été en effet dédié à cette spécialiste de la littérature québécoise qui, parmi les premiers en Italie, a contribué activement à la faire connaître, apprécier et aimer: pendant la séance-hommage que l'AJCELQ a voulu lui consacrer, ses amis, collègues et anciens élèves ont contribué à créer, grâce à leurs souvenirs, un moment très intense, à la fois intime et partagé.

Ce dossier est constitué d'une sélection de neuf interventions

Indice

CRISTINA MINILLE et LUDIE PICARD, <i>Avant-propos</i>	pag. 3
Saggi e Studi	
VERONICA CAPUILLARD, <i>L'immigrant et l'Amérindien: deux nouvelles voix sur la scène québécoise</i>	5
JULIAN HONSOBURGER, <i>Le travail du négatif dans l'œuvre romanesque de Réjean Ducharme: la polarité d'incertain</i>	15
PHILIPPE MONTY, <i>Polysommes à une typologie de la chute dans la nouvelle québécoise</i>	23
SOMIA MUSELAK, <i>L'imagination japonaise et ses contradictions chez Akira Shimazaki et Asaka Fujimori: deux écrivains francophones d'origine nipponne</i>	33
CATHERINE PARÉ, <i>La traduction du théâtre québécois en Italie</i>	51
FERNAND PROVENZANO, <i>Carignan, Larosa, Roy et la genèse de l'historiographie littéraire au Québec: analyse comparée de l'efficace discursive</i>	69
JULIE ANNE ROUCHES, <i>La relation mère-fille dans «La femme de ma vie» de Francine Noël</i>	89
PIOTR SAKIENSKI, <i>Les certitudes migrantes et le récit obsessionnel: «Pays sans chapeaux» de Dany Laferrière</i>	101
DORTHEE VANGSOMBOED NIKSAEN, <i>L'interférence générique dans l'écriture dramatique contemporaine au Québec: traductions et exemples</i>	121
Recensioni	
L. DUBREUIL, <i>L'état critique de la littérature</i> (D. Catenaro Catenaro)	131
GU. BALDIOLARI, <i>I fin del male</i> , traduzione di G. Caporali, introduzione e commento di L. P. Trombadori (P. Tamassia)	134
G. SANDO, <i>Œuvres complètes 1529-1831. George Sand avant Indiana</i> , sous la direction de B. Didier, édition critique publiée par V. Giastromaret (M. Hecquet)	137
Pubblicazioni ricevute e Schede	141



Publicato con contributi dell'Università di Bologna
del Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere Moderne
e dell'Associazione des Jeunes Chercheurs Européens en Littérature Québécoise

AVANT-PROPOS

CRISTINA MINILLE et LUDIE PICARD

Les articles réunis dans ce dossier sont le résultat du VI^e Colloque de l'Association des Jeunes Chercheurs Européens en Littérature Québécoise (AJCELQ) qui a eu lieu à Venise (23-24 novembre 2006). C'était le premier rendez-vous qui nous attendait en qualité de responsables de l'association et nous avons vécu cette aventure comme une grande occasion pour tisser de nouveaux liens, renforcer des relations déjà consolidées, donner la parole aux chercheurs en début de carrière, offrir notre modeste contribution pour la diffusion des études québécoises.

Le choix de Venise comme ville qui accueillait le colloque a certainement été orienté par le soutien que nous avons reçu de l'Université Ca' Foscari, notamment du Dipartimento di Studi Europei e Postcoloniali. Nous nous sommes vite aperçus que c'était un choix particulièrement heureux, non seulement parce que l'attrait de cette ville unique au monde était une raison de plus pour y participer, mais surtout à cause de la «nature» du lieu: Venise est un endroit historiquement et culturellement favorable à la rencontre, à l'échange, au dialogue. Comment imaginer un décor plus suggestif pour un rendez-vous de chercheurs provenant de plusieurs pays?

Venise, donc, comme carrefour d'idées et de parcours de recherche; la littérature du Québec comme fil rouge des interventions et des différentes réflexions, illustrant une multiplicité de points de vue; le souvenir de Franca Marcato Falzoni comme guide idéal de la rencontre. Le colloque a été en effet dédié à cette spécialiste de la littérature québécoise qui, parmi les premiers en Italie, a contribué activement à la faire connaître, apprécier et aimer; pendant la séance-hommage que l'AJCELQ a voulu lui consacrer, ses amis, collègues et anciens élèves ont contribué à créer, grâce à leurs souvenirs, un moment très intense, à la fois intime et partagé.

Ce dossier est constitué d'une sélection de neuf interventions

La barbe, in *Piercing*, Paris, Gallimard, 2006.

L'ovra, traduction de Francesca Moccagatta, Sesto Fiorentino, non publiée, [manuscrit disponible au Centre de documentation du CEAD (Montréal)], 2006.

Le ventriloque, Carnières-Morlairetz (Belgique), Larsson, 2001

Il ventriloquo, traduction d'Anna Paola Messeduto, Torino, L'Espresso Italia/EREL, 2003 («Diamantologie Francophone/Torino»).

Michel Tremblay

Alberione en cinq temps, Montréal, Leméac, 1984 («Théâtres»).

Le temps via di Alberione, traduction de Paolo Piroloni, [s.l.], [manuscrit non repéré], 2004.

Les belles-sœurs, Montréal, Leméac, 1972 [1970] («Théâtres»).

Le cogitate, traduction de Jean-René Lemaire et de Francesca Moccagatta, in *Il teatro del Québec*, Milano, I Bulbini, 1984.

Le cogitate, traduction révisée par Barbara Naldi pour la mise en scène, Sesto Fiorentino, non publiée [manuscrit disponible à la *Biblioteca internazionale di drammaturgia contemporanea* (Teatro della Limonaia Sesto Fiorentino) et au Centre de documentation du CEAD (Montréal)], saison 1995-1996 [1994].

Damien Monon, sarré Sandra, Montréal, Leméac, 1997 («Théâtres»).

Damiana Monon, Santa Sandra [s.n.], [s.l.], [manuscrit non repéré], 2006.

Proanna, Montréal, Leméac, 1984 («Théâtres»).

Proanna, traduction d'Alessandro Clerenzoni, Rome, non publiée, [manuscrit – copie de travail – disponible à l'agence Goodwin, agent de l'auteur (Montréal)], 2000.

Le vrai monde?, Montréal, Leméac, 1989 («Théâtres»).

Il vero mondo?, traduction de Francesca Moccagatta, Sesto Fiorentino, non publiée, [manuscrit disponible à la *Biblioteca internazionale di drammaturgia contemporanea* (Teatro della Limonaia Sesto Fiorentino) et au Centre de documentation du CEAD (Montréal)], 1993.

Lise Vaillancourt

Marie-Antoinette, opéra I, Montréal, Les Herbes Rouges, 1988 («Théâtres»).

Marie-Antoinette, opéra I, traduction de Tim Dunne, Sesto Fiorentino, non publiée [manuscrit disponible à la *Biblioteca internazionale di drammaturgia contemporanea* (Teatro della Limonaia Sesto Fiorentino) et au Centre de documentation du CEAD (Montréal)], 1992.

CASGRAIN, LARBAU, ROY ET LA GENÈSE DE L'HISTORIOGRAPHIE LITTÉRAIRE AU QUÉBEC: ANALYSE COMPARÉE DE L'EFFICACE DISCURSIVE

François PROVENCENO

Au Québec comme dans les autres périphéries francophones, le processus d'émergence littéraire s'est accompagné d'un abondant médiadiscours, dont fait partie l'historiographie littéraire. Cette pratique à la fois sociale et discursive est le lieu de différentes stratégies, qui trouvent à chaque fois leur sens en fonction d'un contexte particulier, et dont l'efficacité peut se vérifier parfois durant plusieurs décennies. C'est le cas pour le discours mis en place par l'abbé Camille Roy, d'une exceptionnelle longévité dans le paysage culturel québécois. C'est cette longévité que le présent article se propose d'interroger, en la recondusant à sa genèse et, en particulier, en confrontant les options historiographiques de Camille Roy à celles de deux de ses plus fameux prédécesseurs: Henry-Raymond Casgrain et Edmond Larbaud.

Quelques hypothèses de travail

Cette étude comparée s'appuie sur quelques grandes hypothèses de travail, qui peuvent être synthétisées en trois points. Premièrement, toute littérature doit une part de son existence sociale au médiadiscours qui la prend en charge. Autrement dit, un corpus d'écritures, une population d'auteurs, ne deviennent visibles, et donc lisibles, socialement que lorsque est produit à leur endroit un discours qui les classe, les situe et leur accorde une pertinence dans un ensemble censé représenter davantage que la somme de ses parties et que le sens commun désigne sous le terme de «tradition». Deuxièmement, ce discours d'écriture présente ainsi nécessairement des caractéristiques repérables et paramétrables. Qu'il s'agisse d'un

ouvrage d'histoire de la littérature» proprement dit ou d'une contenance, le discours sur la littérature peut notamment se laisser décrire selon les choix énonciatifs qu'il manifeste: parle-t-on à partir d'un «nous» ethno-centre, nationalisé, ou renvoyant à une classe sociale précisée? Un autre paramètre est l'orientation — rétrospective ou prospective — donnée au propos historiographique, ou encore le mode de découpage des contenus exposés. Bref, une grille de lecture peut ainsi être dégagée qui s'applique, au-delà de la diversité des manifestations génériques (volume d'histoire littéraire, manuel, conférence, article etc.), à tout discours qui prétend livrer (et justifier) une représentation homogène d'un ensemble de textes et d'auteurs. Troisièmement, ce discours et les différentes options historiographiques qu'il actualise ne peuvent se laisser décrire que dans la conjoncture institutionnelle qui, tout à la fois, les rend possibles et se voit modifiée par eux. Cette conjoncture institutionnelle déborde le plus souvent les frontières du littéraire pour étudier les discours qui parlent de littérature il ne suffit pas de connaître la littérature en question. Touchant, selon les cas, aux champs académique, politique, journalistique ou scolaire, l'historiographie littéraire n'est jamais l'enregistrement fidèle du cours tranquille de la vie des lettres — c'est ce qui fait, selon nous, l'intérêt de son étude.

Ces présupposés généraux guideront donc notre examen des trois principaux producteurs de discours métalittéraires au Québec, entre le dernier tiers du XIX^e siècle et les débuts du XX^e.

Trois «prométhées»

À chacun de ces trois personnages est attaché un lot de représentations reçues et transmises par l'histoire des lettres au Québec, au sein de laquelle ils occupent eux-mêmes une place. L'abbé Casgrain évoque la figure enthousiaste de l'animateur des «Soirées canadiennes», grand chef d'orchestre de l'École patriotique de Québec, qui revive les contes et légendes de la terre canadienne au nom d'un nationalisme romantique. Edmond Lareau est quant à lui ce juriste et journaliste libéral aisé, en 1874, de la première *Histoire de la littérature canadienne*¹. Le jalon n'est pourtant guère réel-

¹ E. LAREAU, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, John Lovell, 1874. Désormais, les références à ce texte seront indiquées par le sigle *Histoire*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

nu comme décisif, dans la mesure où Lareau est présenté comme un compilateur excessif, rassemblant sans grand discernement les auteurs de traités de botanique ou de médecine avec les hommes de loi et les poètes. «Pas assez critiques», telle est la sanction, prononcée par ses contemporains² et relayée par Camille Roy³ qui demeure attachée à l'*Histoire* de Lareau. Enfin, Camille Roy précieusement s'impose, lui, comme le premier véritable critique et historien littéraire du Canada français. Promoteur du projet de «nationalisation» et instaurateur d'un enseignement sur la littérature canadienne française, l'abbé Roy incarne la mise sous l'égide de la production littéraire québécoise durant les premières décennies du XX^e siècle, s'accompagnant de l'imposition d'une norme linguistique classique à l'ensemble des auteurs.

Il importera pour nous de prendre quelque distance à l'égard de ces portraits, à peine ébauchés ici pour rappel. Non seulement parce qu'ils trouvent l'essentiel de leur formulation chez l'un des énonciateurs historiographiques que nous prétendons prendre comme objet, à savoir Camille Roy, mais aussi parce que nous nous attacherons moins à des personnalités et à leurs apports respectifs qu'à des schémas discursifs, dont il s'agira de comprendre la répartition et l'effacement selon leurs déterminations sociales. Notre analyse se centrerait principalement sur le célèbre «Mouvement littéraire en Canada» (1866) d'Henri Raymond Casgrain,⁴ sur l'*Histoire de la littérature canadienne* (1874) d'Edmond Lareau (en particulier la préface et les chapitres I, «Littérature» et II, «Littérature canadiennes»), enfin sur *La nationalisation de la littérature canadienne* (1904) de Camille Roy⁵.

² Notamment le conservateur Narcisse-Henri Édouard Paquet de Saint-Maurice, mais aussi le libéral Benjamin Sulte (cf. M. Fournier, *L'Éducation Edmond Lareau et la critique littéraire au XIX^e siècle*, «Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français», n. 14, été-automne 1987, pp. 37-57).

³ *Cf. infra*.

⁴ H. R. CASGRAIN, *Le Mouvement littéraire en Canada, selon l'avis canadien*, janvier 1866, pp. 1-31, repris dans *Œuvres complètes*, t. I, *Œuvres canadiennes et françaises*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1884, pp. 353-373. Désormais, les références à ce texte seront indiquées par le sigle *Mouvement*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

⁵ C. ROY, *La nationalisation de la littérature canadienne*, conférence faite à l'université de laval le 5 décembre 1904, à l'occasion de la séance publique annuelle de la Société du Parler français au Canada, «Bulletin du parler français», vol. 3, n. 4, décembre 1904, pp. 116-123, n. 5, juin 1905, pp. 133-144, repris dans *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, La Presse, vol. III, 1979, pp. 64-78. Désormais, les références à ce texte seront indiquées par le sigle *Nationalisation*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

1888

Au premier chef, ce que nous cherchons de l'esquisser comme du « discours physiographique » sur la littérature est à chaque fois clairement perméable aux conditions de sa formulation, qui en déterminent l'efficacité. Faire ressortir les modalités diverses de cette

[illegible]

Les pourcentages d'absorption attribuables au Quercus, caractéristique essentielle de ces habitats, sont élevés, surtout pour les deux premiers pourcentages. Pour un développement thérapeutique approprié sur la notion d'écotone discutée et un exemple d'analyse au biogéographe français, les données sont résumées dans le tableau 1 ci-dessous. Les données sur le concept d'écotone géographique *habitat* sont

Cassini's *Journal de l'Observatoire de Paris*, 1796.

Nous pourrions l'appréhender avec une certaine assurance, le mouvement qui se manifeste aujourd'hui ne s'arrête pas, il progresse capotement et aura pour résultats de glonifier conquis dans la sphère des intelligences. On nous annonce une incursion indigne, avec son cortège propre, original, portant vivement l'empreinte de notre peuple, en un mot, une incursion nationale. (Mozart, p. 364).

Nommés — et c'est là l'un des paradoxes du discours de Cassinari — et progressistes, débatté sur la justice technique entre

présente, demeure campé sur une position esthétique finalement conservatrice. Chez Casgrain, la prospective se fait prophétique (« On peut même prévoir d'avance quel sera le caractère de cette littérature ») et surtout prescriptive : « [Notre littérature] sera essentiellement croyante et religieuse [...] Elle n'aura point ce cachet de réalisme moderne, manifestation de la pensée impie, matérialiste, mais elle n'en aura que plus de vie, de spontanéité, d'originalité, d'acron » (*Mouvement*, p. 367).

Chez Edmond Laureau, le point de vue énonciatif est nettement moins situable et, partant, l'ensemble littéraire décrit, nettement moins historisé. En effet, dès son introduction, l'auteur situe la littérature canadienne parmi le vaste ensemble des productions de l'esprit humain dans toute son universalité et la soumet ainsi aux lois générales et immuables du progrès des activités intellectuelles : « Ceci nous amène à remarquer trois époques distinctes dans l'histoire littéraire de chaque peuple : les commencements, l'apogée et le déclin de sa carrière » (*Histoire*, p. 10). Dès lors, non seulement la littérature canadienne est inévitablement destinée à décliner, tôt ou tard, mais encore elle se voit privée de ce que d'autres, tels Casgrain, revendiquent comme la spécificité historique de son caractère. La religiosité et le patriotisme ne sont rien d'autre, nous dit Laureau, que les recettes à succès de toute littérature qui débute.

En poésie, comme en toute autre chose, on croit avant de douter. Voilà pourquoi la littérature, dans ses commencements, est toujours profondément religieuse et nationale. La nécessité pour l'homme de se mettre en rapport avec la divinité par des chants de louange et d'actions de grâce, l'instinct qu'inspirent les institutions nationales et les sentiments patriotiques sont des causes intailles de succès pour une littérature qui débute (*Histoire*, p. 11).

« On le sent », reconnaît Laureau, « [notre jeune littérature] s'est inspirée tout d'abord de la religion et de la patrie ». Mais puisque « [...] est toujours de la sorte que les peuples ont commencé à chanter », puisque « la poésie héroïque et sacrée a présidé à l'enfance de toutes les nations » (*Histoire*, p. 21), il n'y a nulle histoire autre que celle, universelle et intemporelle, de l'évolution littéraire en général, à laquelle puisse se raccrocher la littérature canadienne. Ces conceptions métalléniques assez conservatrices, dans la mesure où elles relèvent d'une conception pré-romantique de la littérature, voisinent, chez Laureau, avec des options historiographiques toutes différentes,

dès lors qu'il s'agit de situer le littéraire par rapport au social, et non plus par rapport à l'histoire. Développement « d'un leitmotiv à la Taine »⁴ la thèse selon laquelle « la littérature est la plus haute expression de civilisation chez un peuple » (*Histoire*, p. 1 et ss.), Laureau propose une vision très stœlienne de l'inscription de la littérature dans les institutions d'une société, notamment dans ce passage :

La constitution des États, le régime des souverains, les rapports sociaux, la protection et l'encouragement donné aux lettres, l'opinion publique, les mœurs, les coutumes, les caractères distinctifs des sociétés sont autant de causes qui déterminent le degré d'avancement intellectuel chez les peuples. [...]

Chez une population rare, disséminée, sans rapports sociaux, sans commerce industriel et intellectuel, la poésie ne peut parvenir ni produire de fruits (*Histoire*, pp. 7-8).

Dès lors, on le devine, c'est par cette vision d'une société portuse de l'excellence littéraire que Laureau affirme l'antériorité libérale et progressiste de son point de vue énonciatif. Son entreprise historiographique se révèle alors le lieu de formulation d'un projet politique et idéologique collectif.

La première période de nos progrès littéraires est sur le point d'être franchie, encore une décade et nous aurons atteint les commencements du véritable âge d'or de notre histoire littéraire. Cette époque, on le comprend facilement, devra coïncider avec un grand événement politique qui a trop retardé peut-être, mais qui ne peut manquer de s'accomplir dans un avenir plus ou moins rapproché : je veux parler de l'Indépendance du Canada [...]. Ce nouvel état de choses politiques en changeant les conditions économiques du pays, entraînera à sa remorque toute une révolution dans la marche de l'éducation. L'aisance et le bien-être matériels contribueront à faire la fortune des arts et des lettres (*Histoire*, pp. fin fin).

Le rapport entre le littéraire et le social est tout simplement inversé chez l'abbé Casgrain. Tandis que l'historiographie libérale affirme « la fortune des arts et des lettres » au projet progressiste d'une société prospère économiquement et indépendante politiquement, l'animateur des « Soirées canadiennes » place la littérature parmi les moyens d'action sur le social et, plus particulièrement, parmi les principaux garants d'une normalité empreinte de dévouement re-

⁴ M. BÉGIN, *L'Histoire québécoise* Laureau cit., p. 36.

lieux. La «mission» de la littérature canadienne, selon Casgrain, est bien

de favoriser les saines doctrines, de faire aimer le bien, affiner le beau et combattre le vrai, de moraliser le peuple en ouvrant son âme à tous les nobles sentiments, en murmurant à son oreille, avec les mots choisis à ses souvenirs, les actions qui les ont rendus dignes de vivre, en contenant leurs vœux de son arc-boutant, en montrant du doigt les scélérats qui mènent à l'immortalité (*Mouvement*, p. 368).

Loin d'accompagner l'avènement d'une société libérale, la production littéraire est bien plutôt ici une force d'inertie.¹⁰ La métaphore du «crepuscule» utilisée par Casgrain lorsqu'il tient de s'adresser à la jeunesse lettrée¹¹ dit assez le type de rapport que l'historiographie instaure entre le monument littéraire qu'il appelle de ses vœux et les énergies du social dont il craint la dispersion.

Enfin, après ces *situations* dans l'histoire et dans la société, il peut paraître étonnant d'examiner les modes de situation géographique d'une littérature. On conçoit mal, en effet, qu'un historiographe «déplace» les frontières d'une zone de production littéraire donnée. Néanmoins, d'une part il s'agit moins de «déplacements» des frontières que de les couvrir ou les «fermer» à des ensembles voisins; d'autre part la géographie littéraire est toujours inséparable d'une hiérarchie littéraire, qui instaure des rapports de domination entre les ensembles ainsi situés.

Chez Casgrain, pourtant grand défenseur de l'idée de «nationalité», la littérature canadienne se situe clairement comme une «école intellectuelle» de la France (*Mouvement*, p. 359). Pour cet admirateur de Lamartine et de Chateaubriand, qui effectue fréquemment des séjours dans l'ancienne mère-patrie, la France demeure le cœur d'une civilisation dont le Canadien peut se réclamer, mais avec laquelle il ne pense pas rivaliser. La supériorité coloniale s'opère ainsi au nom d'un ralliement à la «race latine», dont la supériorité doit lui

¹⁰ On trouve les mêmes idées chez le conservateur Narcisse-François Labonté, directeur de Saint-Maurice, lorsqu'il expose ses conceptions sur le rôle de l'école de lettres dans la société canadienne (N.F.F. Labonté, in: *Saint-Maurice. 150 ans de l'école de lettres. Sa mission dans la société canadienne* [L'Université Laval, 1967], p. 130).

¹¹ «D'une main salissant les heures du passé, de l'autre ceux de l'avenir, et les exposant aux pressées du présent, nous devons un sacrifice qui sera, avec la religion, la plus ferme racine de la civilisation canadienne» (*Mouvement*, p. 373).

der sur le continent américain, le développement excessif et pernicieux des Anglo-saxons.¹²

Représentants de la race latine, en face de l'élément anglo-saxon, dont l'expancion excessive, l'influence atomique doivent être balancées, de même qu'en Europe, pour le progrès de la civilisation, notre mission et celle des sociétés de même origine que nous, épousées sur ce continent, est d'y mettre un contre-poids en réveillant nos forces, d'opposer au positivisme anglo-américain, à ses instincts matérialistes, à son égoïsme russe, les tendances plus élevées, qui sont l'appui des races latines, une supériorité incarnée dans l'ordre moral et dans le domaine de la pensée (*Mouvement*, p. 369).

On le voit, c'est ici la situation sociologiquement conservatrice du littéraire (espèce plus haute) qui prime sur l'énonciation prospective d'une «littérature nationale», pour situer géographiquement l'ensemble décrit par Casgrain parmi le contingent «latins», dont la France devient le commandement.

Edmond Laureau adopte un point de vue plus radicalement américain-centré. Il est en effet une caractéristique majeure de l'ouvrage de Laureau sur laquelle les commentateurs postérieurs ont, selon nous, peu attiré l'attention: il embrasse aussi bien la littérature en langue française que la littérature en langue anglaise, produites au Canada. Sa justification d'un tel découpage de son objet est on ne peut plus simple: «De ces deux idiomes [l'anglais et le français], également parlés au Canada, naquit [sic] deux littératures distinctes; la littérature franco-canadienne et la littérature anglo-canadienne. Nous les étudierons toutes deux parce qu'elles nous concernent également» (*Histoire*, p. 56). Ce «nous» concerné est un ensemble civique national (au sens politique et non au sens culturel), qui entend affirmer son existence symbolique au sein de l'espace américain.

Il semble à tous les citoyens de ce pays, qui prennent à cœur nos destinées futures et qui examinent de loin ou de près le rôle que nous sommes appelés à remplir sur cette terre d'Amérique, que la littérature nationale doit compter pour beaucoup dans l'accomplissement de cette mission (*Histoire*, p. [in]).

Ainsi, pour Laureau, la question de l'indépendance littéraire n'a guère d'importance, puisqu'elle est subordonnée à un projet poli-

¹² On notera que ces formulations reprennent bien des plaintes, parfois acerbiques, propres à certains écrivains de la «francophonie». Étude de la genèse de ces discours francophones trouve aussi au Canada français l'un de ses premiers objets pertinents.

lique qui ignore les distinctions linguistiques ou les conflits entre grandes familles culturelles.¹² Ce parti l'amène ainsi à renouer, comme lors de la mise en situation «historique», avec des conceptions médiévales paradoxalement plutôt conservatrices et pré-romantiques; il dénie ainsi au Canada toute capacité à la «patrimoine littéraire», et attribue à «l'Europe», et non à la France ni à la race latine, le rôle d'«arbitre du bon goût» (*Histoire*, p. 58).

Cette analyse a pu faire apparaître les paradoxes dans lesquels étaient puis les discours de ces deux pionniers de l'historiographie littéraire québécoise et les enjeux complexes auxquels ils tentaient de répondre. Ces enjeux sont parfois liés aux trajectoires personnelles de nos auteurs.

En 1866, Henri Raymond Casgrain n'a pas une longue carrière littéraire derrière lui. Professeur de collège jusqu'en 1859, il n'a publié ensuite que deux légendes romantiques et sa biographie religieuse sur la *Mère Marie de l'Incarnation*. Malgré cette maigre production, il manifeste un sens du placement assez juste (il délègue ses deux légendes aux deux écrivains les plus célèbres de l'époque, Octave Crémazie et François-Xavier Garneau) et parvient à fédérer autour de ses revues («Soirées canadiennes», puis «Foyer canadien») la plupart des lettres de l'époque. Après ses activités d'enseignement et de prêtrise, la littérature devient dès lors pour lui le terrain qu'il investit pour assurer son existence sociale. Le texte sur le «Mouvement littéraire en Canada» peut ainsi être lu comme une manière de justifier cet investissement personnel dans la carrière des lettres et de lui assurer encore un bel avenir. La réponse qu'il livre à cet enjeu se trouve cependant décaisée par rapport au contexte de sa formulation, pour deux raisons au moins.

Premièrement, même s'il n'exerce aucun mandat politique, l'abbé Casgrain s'inscrit, dans la conjoncture institutionnelle et idéologique du dernier tiers du XIX^e siècle, du côté des ultramontains. Ceux-ci dominent alors largement les systèmes politiques (de 1859 à 1897, c'est le parti conservateur qui détient le pouvoir à Québec), éducatif (la fondation de l'Université Laval en 1852 représente le couronnement de la mainmise du clergé sur l'éducation) et dictent une bonne part des conceptions littéraires, réfractaires à toute in-

¹² Lareau consacre quelques pages (*Histoire*, pp. 37-39) à discuter de la position d'une littérature nationale en Amérique. Il y apporte une réponse nuancée, qui indique assez qu'il n'y a, selon lui, pas d'ajout préventif que l'auteur ait pu apporter personnel sur cette question.

trusion de la pensée moderne et répondant souvent à un découpage classique (et donc élargi) du domaine des lettres.¹³ Cet ancrage parmi les dominants tend inévitablement à neutraliser la vocation de rupture de certains aspects de son texte, dont la dimension prospective et les accents parfois romantiques se voient comme désamorcés par l'inscription institutionnelle conservatrice de son énonciateur.

Deuxièmement, le «mouvement» que Casgrain semble vouloir projeter, par l'effet de son discours, dans une histoire à long terme et à venir, présente dans les faits un caractère tout à fait conjoncturel. Principalement liée à la présence du gouvernement fédéral à Québec, l'activité lettrée bouillonnante décrite par l'abbé s'évade rapidement des lors que la capitale du Canada-Uni demeure définitivement à Ottawa, commençant avec elle le mille de fonctionnaires qui assurent au «mouvement» sa vigueur et son rayonnement.¹⁴ Autrement dit, les prévisions optimistes de Casgrain se heurtent à l'effacement objectif des forces vives présentes à Québec.

Le discours d'Edmond Lareau manifeste lui aussi une absence d'efficacité, dont on a pu déjà souligner certaines des raisons. Contrairement à son contemporain catholique, le libéral Lareau exerce un mandat politique et possède une solide réputation de juriste, qui le conduit à occuper, dès 1874, la chaire de droit à l'Université McGill. Il poursuit une intense activité journalistique et, s'il demeure connu aujourd'hui, c'est essentiellement comme historien du Code civil canadien. L'univers littéraire ne représente un enjeu pour lui qu'en tant qu'il est susceptible de cristalliser l'expression d'un projet politique ou idéologique. Partisan d'un rapprochement avec la minorité anglophone du Québec, il oppose au pouvoir conservateur en place la nécessité d'une industrialisation et d'un déploiement économique au niveau national. Son *Histoire* porte la marque de ces conceptions progressistes. L'absence d'efficacité tient ici au décalage entre ce progressisme politique et l'archaïsme des réponses médiévales qui sont livrées à cet enjeu. Comme on l'a vu, les modes de situation historique et «géographiques» de l'ensemble

¹³ Par exemple, l'abbé du Cabaret de l'Institut paroissial de Monrovia écrit, jusqu'en 1873, l'essentiel de la scène «littéraire», sous la forme d'un périodique mêlant création et érudition. Cf. M. Laramée et D. Saint-Jacques (sous la direction de), *Le 19^e siècle littéraire au Québec*, t. III, *La parole dans l'histoire littéraire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, pp. 199-200. D'ailleurs, les références à l'un des romans de cette publication seront nuancées par le sigle V.Q. au lieu de l'abréviation de l'abbé.

¹⁴ Cf. V.Q. t. III, pp. 134-135, 197.

littéraire décrit relevé en effet d'une *praxis* historiographique largement pré-stalienne.

Camille Roy ou l'effluve historiographique

Deux générations plus tard, l'abbé Roy s'impose comme la figure tutélaire de la littérature canadienne-française et imprimera à l'historiographie littéraire nationale des caractères qui lui donneront attaches parfois pendant des décennies. Pour tenter de comprendre, toujours selon les trois paramètres que nous avons choisis d'isoler, comment Camille Roy a pu dépasser les contradictions qui minaient les discours de ses prédécesseurs, il convient de pointer au moins trois changements majeurs survenus dans le paysage socio-culturel québécois, que l'on croisera avec le profil sociologique que de l'abbé Roy.

Le premier changement concerne l'accession des libéraux au pouvoir au Québec, dès 1897 et jusqu'à 1936. Remis du déficit de confiance qu'avait entraîné la déroute de 1837-1838, le parti libéral met fin à la suprématie des conservateurs et entreprend une politique active en matière de développement économique, de modernisation et d'industrialisation. L'ouverture du marché aux investisseurs étrangers et l'urbanisation massive sont deux des corollaires de cette politique.¹⁶ De cette donne initiale découlent bien sûr d'autres évolutions contextuelles. Parmi celles-ci, on retiendra essentiellement la pression accrue de la culture de masse américaine et la rivalité entre Québec et Montréal au titre de centre culturel et intellectuel de la province. Une vingtaine d'années après la fondation de l'Université Laval, voici le constat que dressait Edmond Lacroix dans son *Histoire*:

[L'Université Laval] pour des raisons multiples n'offre pas, par le nombre de ceux qui fréquentent ses classes, le caractère des grandes institutions universitaires. Québec n'est pas et ne pourra jamais être le centre des grandes intelligences en Canada. Cette destinée semble réservée à Montréal (*ibidem*, p. 36).

Trente ans plus tard, les prédictions de Lacroix se sont plus ou moins effectivement réalisées. L'offre éducative et professionnelle

de Montréal permet en effet la concentration d'une élite lettrée, de laquelle surgira notamment l'École littéraire de Montréal. Comme l'indiquent les auteurs de *La Vie littéraire au Québec*, «[s]i Camille Roy occupe la position dominante dans le champ littéraire, l'essentiel des activités se déroule à Montréal, et Lionel Groulx est sur le point de le supplanter en tant que chef de file du régionalisme».¹⁷ Pris dans cette configuration contextuelle particulière, l'abbé Roy présente un profil qui le rendra à même de formuler les réponses métallittéraires les plus ajustées à ces enjeux et suffisamment cohérentes pour fournir à la littérature québécoise un schéma historiographique viable. On rappelle ici brièvement les principaux jalons de son parcours. Dans ses études, Roy suit la voie royale de la prêtre, au Petit séminaire de Québec où l'avait précédé Henri-Raymond Casgrain. Adhérant tout à fait à l'idéologie territorialiste mise en place au Québec dès les années 1860 — il sera lui-même auteur de récits du terroir — il tire facilement parti de la supériorité acquise par le clergé dans les positions hiérarchiques de l'institution littéraire. À Québec, avec Adolphe Rivard, il participe à la fondation de la Société du Parler français au Canada (1902). Placée sous le patronage de l'Université Laval, cette société philologique vise à «sentinelier chez les Canadiens-français le culte de la langue maternelle, les engager à perfectionner leur parler, à le conserver pur de tout alliage, à le défendre de toute corruption».¹⁸

Ce programme de défense de la langue, Camille Roy le rend inséparable d'une activité métallittéraire à ancrage universitaire, elle aussi. L'abbé possède en effet toute l'autorité requise pour assumer ce rôle: il occupe, de 1895 à 1927, la chaire de littérature française à l'Université Laval (dont il sera ensuite plusieurs fois recteur, jusqu'en 1938) et a suivi un cursus universitaire des plus légitimants, puisque français. En effet, Roy ne se contentera pas de la formation classique délivrée par le Petit séminaire de Québec et entreprendra le voyage pour Paris, où il décroche, en 1900, une licence es lettres à la Sorbonne. Or, il convient de souligner que nous sommes, à cette date, à un moment charnière pour l'enseignement de la littérature en France. La révolution lausannoise se prépare, mais n'a pas encore atteint ses remparts de la Sorbonne. À l'époque où Roy y entreprend ses études, la chaire de poésie est encore confiée à Emile Faguet, tandis que celle d'éloquence est aux mains de Léon Grous-

¹⁶ Voir V.L.Q. t. V, pp. 39-45.

¹⁷ Voir V.L.Q. t. V, pp. 25-27.

¹⁸ V.L.Q. t. V, p. 474.

¹⁹ «Bulletin du parler français au Canada», septembre 1902, p. 5.

Le. Pour reprendre les mots d'Antoine Compagnon, ces deux figures représentent incontestablement «l'arrière-garde», face à la génération montante des historiens.²⁰ Lors de ses études françaises, Roy hérite ainsi d'une formation appelée à nourrir quelques années plus tard, une formation qui fait du critique et de l'orienteur les pardiens du savoir littéraire. L'opérant la révolution l'insomnie, le Québécois rentre au pays fort d'une vision assez conservatrice de la littérature, comme objet mondial susceptible d'être évalué en fonction des critères éternels du bon goût et du répertoire technique de l'éloquence classique. Ce bagage culturel permet à sa mission civilisatrice catholique de s'appuyer sur une tradition métalliteraire des plus classiques, mais néanmoins des plus prestigieuses aux yeux de ses compatriotes canadiens-français.

Cette position, qui allie autorité et contestation, qui lui attribue prestige et progressisme métalliteraires, tout en étant fondée sur des catégories fondamentalement conservatrices, qui en fait tout à la fois l'un des champions de la langue française et de la nationalité canadienne, qui l'inscrit à la frontière des champs littéraire et universitaire, cette position, donc, lui permet d'opérer des choix historiographiques qui démontrent les oppositions selon lesquelles se structureraient les deux discours que nous avons examinés précédemment.

Ainsi, il situe historiquement l'ensemble littéraire canadien-français aussi bien dans le passé patrimonial que dans le futur programmatique. Son propos s'adresse en effet autant à des étudiants — à qui il convient de montrer les caractères spécifiques de leur histoire littéraire — qu'à des (futurs) écrivains — qu'il s'agit de rallier à la cause d'une littérature «extrêmement canadienne», contre les influences néfastes venues de l'extérieur. Tout en exposant que «l'usage ici,

²⁰ A. Compagnon, *La Frontière Épistémologique du livre. De Platon à Foucault*, Éditions du Seuil, 1983, p. 36. Le premier est un adepte de la critique impressionniste, en l'occurrence, du grand public, mais appartenant à l'université. Le second défendait encore le principe des cours publics, lectrice suranne d'avant tout devant les lemmes du monde et les éditeurs en recherche (*ibid.*, p. 29). C'est en fait que l'usage que l'auteur l'auteur suranne à Combe à la chute d'éloquence. La lecture d'ouverture qui il promet à cette occasion est assez la lecture du sentiment. Il n'est pas à faire des exercices scolaires devant sous il ne signifie plus aujourd'hui qu'une chose, c'est que, dans la rue, le maître de notre histoire littéraire, le docteur en lettres à l'étude des productions. Cf. L. Roy, *Le livre d'ouverture, de Combe à l'usage de l'enseignement*, Université de Moncton, p. 207, cité d'après A. Compagnon, *op. cit.*, p. 411.

[...] les écrivains canadiens, nos plus grands du moins, ont assez fidèlement suivi ce programme d'authenticité à sa nationalité (*Nationalisation*, p. 74), il n'en appelle pas moins à se demander, à la page suivante, quels moyens nous conviendraient-il de prendre pour nationaliser nos esprits? (*Nationalisation*, p. 75.)

La réponse qu'il livre à cette question indique clairement que la constitution et la diffusion d'un patrimoine littéraire national (option historiographique rétrospective) sont concomitantes, pour Camille Roy, d'un programme de développement de la littérature (option historiographique prospective):

Not doute [...] que la création, en cette province, et pour quoi pas à Québec, d'un enseignement supérieur et pédagogique, constituerait pour une large part, non seulement à améliorer notre enseignement secondaire, mais à donner aussi une impulsion nouvelle à notre littérature canadienne (*Nationalisation*, p. 77).

Ce programme pédagogique, dans lequel réside l'impulsion nouvelle que Camille Roy entend donner à la littérature canadienne française, résume également la question de la situation du littéraire à l'égard du social. En plaidant pour une *Nationalisation* de la production littéraire, l'auteur du *Manuel* en fait un secteur, parmi d'autres, des activités humaines d'une nation. Ni occupées comme la culture des énergies sociales, ni «plus haute expression de civilisation», les lettres constituent un domaine parallèle, voire concurrent, à ceux de l'industrie ou de l'économie.

Appartenons donc à nos élèves [...] qu'il ne peut suffire à nos gouvernements de fonder une puissance nationale sur la richesse matérielle et sur la prospérité du commerce. À nous qui sommes les héritiers du génie latin et qui représentons en cette Amérique du Nord les civilisations les plus brillantes qui aient honoré l'humanité, il appartient d'ambitionner une autre grandeur et une autre gloire! (*Nationalisation*, pp. 77-78).

Intégrer la production littéraire parmi les autres secteurs pris en charge par les élites du pays, c'est du même coup s'autoriser une mainmise sur cette production, s'en faire le gestionnaire spécialisé. Ainsi, au même titre que les libéraux sont les champions du développement économique du pays,

[C'est l...] au clergé enseignant, maître exclusif de l'éducation secondaire, et à mesure qu'il sera lui-même pourvu d'une formation supérieure, d'être chez nous le créateur de vie intellectuelle, et de préparer et de produire des hommes qui en littérature, en philosophie ou en sciences, apporteront à

notre avoir national des œuvres qui soient à la fois pour leurs auteurs un surcroît d'identité et pour nos lecteurs une précieuse richesse.²¹

La «nationalisation de la littérature canadienne», en ne situant celle-ci ni en amont, ni en aval, mais au cœur du social, s'avère une redoutable réponse catholique au pouvoir libéral qui dominait alors les autres secteurs de l'espace public. C'est bien, en effet, sur le plan sociologique que se veut réellement opérante la *Nationalisme* prônée par Roy. L'auteur insiste suffisamment pour écarter toute interprétation géographique de son projet et rejeter le «canadianisme intégral».²² Il n'en rejette pas moins l'option «coloniales» et exhorte ainsi ses contemporains: «Ne nous regardons pas [...] comme des colons littéraires qui ne peuvent travailler en définitive qu'au profit de la métropole» (*Nationalisme*, p. 74).²³ Pour contrer l'influence anglo-saxonne, Camille Roy ne prône donc pas une supériorité inconditionnelle à la mère-patrie, même s'il place l'élément français parmi les caractères inaliénables de sa littérature nationalisée. Cependant, rareté que ni Lacroix ni Casgrain n'articulaient leurs découpages géographiques à des considérations historiques, Roy historicise le rapport à la France et définit ainsi très précisément l'eymen ethnologique commun et pertinent: «Par toutes ces traditions conscientes ou quelconques nationales, qui sont le fond de notre esprit, nous nous rattacherons donc étroitement à la France très chrétienne, à celle qui a précédé ou qui n'a pas fait la Révolution» (*Nationalisme*, p. 70).²⁴

C'est évidemment dans le patrimoine linguistique que le lien fondamental avec cette France pré-ou anti-révolutionnaire trouve sa manifestation la plus tangible et la plus littérairement transmissible dans une littérature nationalisée. La boucle est ainsi bouclée et l'ensemble des options historiographiques de Roy concourt à légiti-

²¹ Cf. Roy, *Critique et littérature nationale, «Le Canada français»*, vol. 19, n. 1, sept. 1931, pp. 7-13, n. 2, oct. 1931, pp. 73-82, p. 81.

²² Des sa conférence de 1904, Roy déclarait: «La littérature canadienne ne peut [...] sous prétexte de nouveauté, s'isoler dans ses œuvres» (*Nationalisme*, p. 67). Il reviendra plus longuement sur la condamnation du «canadianisme intégral», en faveur d'un «humanisme intégral», dans son article de 1941 (Cf. Roy, *Critique et littérature nationale*, cit.).

²³ Notons au passage que l'usage des termes «travailler» et «produire» corrobore l'interprétation socio-économique du terme «nationalisme» chez Roy.

²⁴ De même, «à constater» est alors «sans continuons» et quelques-unes des meilleures vertus de notre race. Il n'est pas moins certain que l'âme canadienne est assez éloignée de l'âme française du vingtième siècle» (*Nationalisme*, p. 73).

timer la position d'énonciation elle-même à partir de laquelle elles sont formulées. Au terme de sa conférence de 1904, Camille Roy désigne en effet la Société du Parler français comme l'instance linguistique la plus adaptée à comprendre et à gérer cette littérature ainsi triplement située:

Les efforts que nous avons faits pour conserver la notre langue et nos traditions seraient-ils, d'ailleurs, assez complets, si nous ne cherchions pas à développer une littérature qui contribuerait pour sa part à perpétuer cette langue, et à la préserver de toute dangereuse corruption? [...] C'est de cette façon, du moins, que la Société du Parler français au Canada a compris sa mission et celle de notre littérature [...] (*Nationalisme*, p. 78).

Faire coïncider la transmission du patrimoine et sa perpétuation, placer le littéraire parmi les attributions de l'être gestionnaire d'une nation, définir la compréhensible linguistique d'une littérature comme symbole de sa dépendance historique et de son indépendance géographique: voilà qui permet à l'abbé Roy de dessiner les contours d'une position légitime de connaissance et d'action sur cette littérature, dont les coordonnées sociologiques sont «universitaires», «celle de Québec (meux: Université Laval, meux: Société du Parler français)», «membre du clergé»; position qu'il occupera pendant plusieurs décennies.

De l'apogée l'historiographie littéraire dans l'historiographie littéraire

Le processus trouve en quelque sorte à la fois son achèvement et sa vérification dans le récit que livre, quelques années plus tard, Camille Roy lui-même de cette genèse de l'historiographie littéraire nationale.

De l'abbé Casgrain, il livre le portrait d'un historien du passé national, chef de file du mouvement de 1860 qu'il rebaptise «École patriotique de Québec».²⁵ S'il insiste sur l'inspiration québécoise du mouvement, il place un bâton sur le romantisme de l'auteur, dont le style «est coloré, trop parfois, dans les premières œuvres surtout, trop romantique, trop chargé d'images, et entaché de mauvais goût» (*Manuel*, p. 50).

²⁵ Cf. M. Bédard, *Henry-Raymond Casgrain et la paternité d'une littérature nationale: «Voix et images»*, vol. XXII, n. 2, hiver 1997, pp. 205-224, p. 221. Sur l'acte métalinguistique de Casgrain, on ne trouve qu'une seule phrase dans le *Manuel*: «L'abbé Raymond Casgrain fut l'un des premiers à publier quelques études sur les œuvres et les écrivains de son temps» (*Manuel*, p. 178).

Sur l'*Histoire* d'Edmond Lareau, l'auteur du *Manuel* s'attarde à peine: «Cette histoire [...] est abondante, diffusée et manque trop d'esprit critiques» (*Manuel*, p. 83). À ce titre, «elle n'intéresse guère aujourd'hui que ceux qui croient qu'une littérature a pu exister chez nous avant 1874» (*Manuel*, p. 178). Les autres, suivant l'enseignement de Roy, croient qu'une littérature a pu exister au Québec à partir du moment où une instance critique qualifiée et légitime a pu la prendre en charge, peu après 1900. C'est bien cette vision des choses qu'impose l'abbé, lorsqu'il déclare dans un article intitulé significativement *Critique et littérature nationale*:

Notre littérature manque d'originale substance et nos auteurs manquaient de personnalité artistique. Si l'on veut savoir le rôle que joua alors la critique pour orienter dans une voie nouvelle, plus canadienne, notre littérature, que l'on relise les dix premières années du *Bafilex* de la Société du Poète français.²⁰

Ainsi, la dialectique littéraire trouve sa résolution métalittéraire dans l'instance patronnée par Camille Roy lui-même. Dans son *Manuel*, l'auteur reproduit, en l'approfondissant, ce type d'historiographie de l'historiographie littéraire nationale:

Avant 1900, la critique littéraire n'existait pas chez nous comme genre véritablement pratique. [...] Ce ne fut qu'après 1900 que la critique commença à s'exercer régulièrement et à étudier avec assiduité et méthode soit les œuvres anciennes, soit les œuvres nouvelles. La *Société du Poète français au Canada*, fondée à l'Université Laval de Québec, en 1902, ayant provoqué un examen très attendu des formes populaires de notre langue, cet examen s'accompagna bientôt de celui des formes littéraires de la pensée canadienne. Le *Bafilex* de la Société devint comme l'organe officiel de cette critique nouvelle qui tout à la fois appréciait les livres nouveaux et reconstruisait les premières étapes de l'histoire de notre vie intellectuelle (*Manuel*, pp. 178-179).

En neutralisant les schémas historiographiques qui l'avaient précédé, en déformant leur inscription contextuelle ou leurs modes de lecture potentiels pour faire mieux ressortir son propre projet historiographique, en inscrivant la nécessité et l'évidence de ce dernier dans la dialectique de l'histoire littéraire, l'abbé Roy contribuait ainsi, non seulement à figer un énoncé historiographique sur le litté-

raire national, mais aussi à laisser croire qu'étaient figées de même les conditions de son énonciation.

Résumé — L'historiographie littéraire se définit à la fois comme une pratique sociale et comme une pratique discursive aux caractéristiques particulières. Dans le Québec du dernier tiers du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, elle a constamment accompagné le processus d'émergence de la littérature. Ses principaux représentants, parmi lesquels Edmond Lareau, Henri-Raymond Casgrain et Camille Roy, chercheront à situer à la fois historiquement, sociologiquement et géographiquement l'ensemble littéraire national tout en tentant de répondre aux enjeux personnels ou socio-politiques propres à leur contexte d'énonciation. Un examen comparé des deux premiers auteurs sélectionnés mettra en évidence les paradoxes liés auxquels se voient confrontés leurs discours, tandis que le projet de «nationalisation» prôné quelques décennies plus tard par Camille Roy sera saisi dans son effacement historiographique, que nous définirons comme un ajournement du profil de l'énonciateur aux conditions de production de son discours.

²⁰ C. Roy, *Contique et littérature nationale* cit., p. 10.